



Le mur d'escalade de la cité scolaire Rollinat, support de belles performances.

Mercredi, les structures artificielles d'escalade (SAE) de la Cité scolaire Rollinat d'Argenton-sur-Creuse et du collège Jean-Moulin de Saint-Gaultier ont accueilli, avec le concours d'enseignants des autres établissements présents 21 équipes mixtes.

Le championnat d'escalade UNSS investit les deux murs d'escalade

Chaque équipe était composée de quatre grimpeurs et d'un jeune officiel. « C'est la première fois que nous organisons un tel événement en simultané sur deux sites et tout s'est merveilleusement déroulé. La rotation des équipes s'est effectuée en bus et dans des délais respectables », s'est réjoui Jean-Marie Chauvin, directeur départemental UNSS de l'Indre. 130 jeunes collégiens et lycéens issus des établissements de la région Centre-Val de Loire se sont affrontés au cours de trois épreuves : difficulté, bloc et vitesse. La particularité des compétitions UNSS est qu'elles sont jugées et arbitrées par les élèves. Trente-cinq jeunes ont tenu ce rôle lors de cette journée.

LE GAG À L'OUVERTURE DES VOIES

Les initiateurs du club des Grimpeurs argentonnois galtois ont aménagé les deux structures pour ce championnat, distinguant les voies et blocs destinés aux collégiens et aux lycéens. Ce travail important d'ouverture de voies a permis de tester pour la première fois sur le site d'Argenton-sur-Creuse les deux voies de vitesse dont les prises ont été en partie financées par l'agence du Crédit agricole de Saint-Gaultier. Les 26 jeunes officiels de la classe olympique du collège Rollinat ont apporté leur contribution à cette compétition en tant que reporters, secouristes et organisateurs. Ils ont été secondés par le collège Les Ménigouttes (Le Blanc). La toute récente section sportive d'escalade du collège Jean-Moulin de

Saint-Gaultier, pilotée par Nicolas Fournaud et Pierre Limoge, professeurs d'EPS, a apporté également son lot de jeunes officiels. La compétition est qualificative au championnat de France d'escalade qui se déroulera du 1^{er} au 3 avril à Pont Audemer (27) pour les collèges et du 3 au 5 avril pour les lycéens.

UN NIVEAU ÉLEVÉ

La compétition se joue par équipes mixtes : deux filles et deux garçons, dans lesquelles on compte deux catégories : excellence et équipe d'établissement. Si tous évoluent individuellement et sont jugés sur quatre voies de difficulté croissante, c'est le total de leurs points qui est comptabilisé. Une grande partie des compétiteurs grimpent déjà en club, ce qui a eu pour effet d'offrir de belles séquences de grimpe dans la bonne humeur. Les équipes ayant remporté le meilleur score et donc décroché leur ticket pour le France sont : collège Jean-Moulin (Saint-

Gaultier) en catégorie excellence, collège Les Ménigouttes (Le Blanc), lycée Grandmont (Tours), avec une mention spéciale pour le « sport partagé » du collège Louis-Joseph Soulas de Bazoches-les-Gallerandes. L'UNSS développe le programme « sport partagé » qui accueille des équipes mixtes : élèves en situation de handicap et élèves valides. Les référents dans les commissions mixtes nationales (CMN) organisent et créent des formats adaptés lors des compétitions UNSS afin de favoriser l'équité sportive. Jean-Paul Guy, conseiller délégué aux sports d'Argenton-sur-Creuse, Nathalie Freyling, directrice régionale UNSS Orléans-Tours, Catherine Papuchon, proviseur et principale de la cité scolaire Rollinat, et Maryvonne Lapeyre, principale du collège Jean-Moulin, ont procédé à la remise des médailles avant un goûter bien appréciable après les efforts fournis.

SOPHIE TYMULA

Classement

Catégorie Excellence collèges. 1. Jean-Moulin 1, Saint-Gaultier (pour la deuxième année consécutive). 2. Jean-Moulin 2, Saint-Gaultier (équipe hors classement)

Catégorie Etablissements collèges. 1. Les Ménigouttes, Le Blanc (36). 2. Sainte-Marie, Bourges (18). 3. Jules Romain, Saint-Avertin (37). 4. Littré, Bourges (18). 5. Les Clorisseaux, Poilly-Lez-Gien (45). 6. Frédéric Bazille, Beaune-la-Rolande (45). 7. Rollinat, Argenton-sur-Creuse (36). 8. Louis Pergaud, Courville-sur-Eure (28).

Catégorie Etablissements lycées. 1. Grandmont, Tours (37). 2. Rollinat 1, Argenton-sur-Creuse (36). 3. Camille Claudel, Blois (41). 4. Bernard Palissy, Gien (45). 5. Jacques de Vaucanson, Tours. 6. Sainte-Marie, Bourges (18). 7. George Sand, La Châtre (36). 8. Edouard Vaillant, Vierzon (18). 9. Rollinat 2, Argenton-sur-Creuse (36). 10. François Villon, Beaugency (45).

Catégorie « Sport partagé » collèges. 1. Louis-Joseph Soulas, Bazoches-les-Gallerandes (45).

SOCIAL

Débrayage chez Armatis pour la prime Macron

Le syndicat CGT avait appelé hier matin à la mobilisation pour demander le versement de la prime Macron aux salariés castelroussins d'Armatris-ic.

Le président Emmanuel Macron l'a décidé et promis. Pour augmenter le pouvoir d'achat, les entreprises peuvent verser une prime exceptionnelle défiscalisée et exonérée de charges sociales dans la limite de 1 000 euros. Souci, la loi ne prévoit aucun montant minimum, ni obligation de versement. À Châteauroux, le syndicat CGT d'Armatris-ic estime que le versement de cette prime serait légitime, au regard des résultats financiers de l'entreprise. Le syndicat a donc lancé une série de débrayages le 8 février dernier, une action relancée le 15 février et poursuivie hier. « Pour ne pas verser la prime, la direction évoque des difficultés au niveau du groupe mais on ne connaît pas les chiffres de Châteauroux », commente Nicolas Dubreu, le délégué CGT. Ils expliquent qu'on ne peut pas donner la prime à Châteauroux si Poitiers ou Calais sont dans le rouge. »

En marge du rassemblement, les salariés ont échangé sur la question plus globale de l'augmentation des salaires, sujet pour lequel les syndicats se sont déjà mobilisés, en vain pour l'instant. Ils ont également échangé sur la pression des objectifs et l'arrêt des heures obligatoires supplémentaires. Certains ont confié la crainte de leurs collègues de débrayer pour rejoindre la mobilisation.

Autre sujet, la veille, toutes les femmes salariées de l'entreprise avaient reçu une rose à l'occasion du 8 mars, journée des droits des femmes. L'initiative n'a pas fait plaisir à tout le monde. « Je dis non, s'exclame Sonia. On ne travaille pas pour avoir des roses. C'est déplacé d'offrir une rose car, en parallèle, on nous demande des efforts depuis des mois et de travailler quarante heures depuis sept semaines. Ce n'est pas la rose qui va remplir notre frigo ou qui va nous rendre moins fatigués. »

Après cette matinée de mobilisation, les salariés ont à nouveau prévu de se mettre en grève à l'occasion du rassemblement interprofessionnel, organisé le 19 mars prochain.



Une vingtaine de personnes, sur un effectif de plusieurs centaines de salariés, a répondu à l'appel de la CGT.

EN BREF

GRANDE COLLECTE NATIONALE DES RESTOS



Les bénévoles vous attendent tout le week-end dans les grandes surfaces pour la collecte nationale. Ils ont notamment besoin de produits pour bébés, de produits alimentaires non périssables, de produits d'hygiène et d'aliments pour les petits déjeuners.